

Rapport public Parcoursup session 2021

Aix Marseille Université - Site d'Arles - Licence - Portail Droit (27944)

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 17 juillet 2021.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Aix Marseille Université - Site d'Arles - Licence - Droit (2804)	Jury par défaut	Tous les candidats	90	986	638	890	26	30
Aix Marseille Université - Site d'Arles - Licence - Droit - option Santé (27945)	Jury par défaut	Tous les candidats	20	986	109	823	26	30

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

Il est attendu des candidats en licence Mention DROIT :

- Savoir mobiliser des compétences d'expression écrite et orale qui témoignent de qualités rédactionnelles et oratoires

Cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, de la maîtrise de la langue française, écrite et orale, par le candidat. Le droit est une discipline où les qualités oratoires (la « plaidoirie ») et les qualités rédactionnelles (rédaction de courriers, d'actes juridiques, etc.) sont fondamentales. La précision qu'appelle le raisonnement juridique implique que le candidat maîtrise, ab initio, les fondamentaux de la langue.

- Disposer d'aptitudes à la compréhension, à l'analyse et à la synthèse d'un texte

Cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, de la capacité du candidat à « comprendre » l'écrit. La formation en Licence de droit requiert en effet l'analyse combinée de nombreuses sources juridiques (constitutions, lois, règlements, textes internationaux, jurisprudence, doctrine) qu'il faut pouvoir comprendre, mettre en perspective et éventuellement critiquer sur la base d'un raisonnement juridique.

- Disposer d'aptitudes à la logique et au raisonnement conceptuel

Cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, de la capacité du candidat à produire une argumentation structurée, même relativement simple, et à raisonner sur des concepts. La formation en Licence de droit requiert en effet une certaine capacité d'abstraction, de logique formelle et de déduction.

- Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail

Cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome. La formation en Licence de droit laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel. L'encadrement est souple : seule une partie limitée des enseignements est obligatoire et donne lieu à des rendus obligatoires de travaux (les travaux dirigés).

- Etre ouvert au monde et disposer de connaissances linguistiques

Cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, que l'étudiant ait un niveau suffisant de compétences dans au moins une langue vivante étrangère, notamment l'anglais.

La formation en Licence de droit s'inscrit en effet nécessairement dans un contexte juridique européen et global qui implique, au cours du

cursus, d'étudier d'autres systèmes juridiques que le système national, qui sont le plus souvent en langue étrangère.

Avoir répondu à un [questionnaire d'auto-évaluation](#) disponible sur le site de l'Onisep Terminales2020-2021 à partir de la date d'ouverture de la plateforme pour la formulation des vœux. Avoir répondu à ce questionnaire est une condition de recevabilité du dossier (une attestation téléchargeable sera délivrée par le site Terminales2020-2021). Cette attestation sera à joindre au dossier de candidature.

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

. Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

[Aix Marseille Université - Site d'Arles - Licence - Droit \(2804\):](#)

Le cursus de Licence en droit est une formation Bac + 3 qui permet d'obtenir un diplôme de Licence mention Droit.

La 1ère année de licence est un tronc commun sans option permettant à l'étudiant de s'initier aux grandes notions du droit et à la culture générale (Sources, institutions, personnes, société).

En 2ème et 3ème années, aux enseignements obligatoires indispensables à la formation d'un juriste, s'ajoutent des enseignements plus spécialisés que l'étudiant peut décider d'approfondir en TD. Ainsi, les enseignements sont appréhendés par rapport à des thématiques générales fédératrices :

- Licence 2ème année : Contrats, responsabilité, contrôle de l'Etat, libertés, marché, Europe,
- Licence 3ème année : Contentieux, propriétés, sociétés (entreprise et emploi), international.

Les 6 semestres de 30 crédits chacun, se décomposent en 7 unités d'enseignements construites selon un schéma identique :

- 3 UE « Compétences fondamentales approfondies » (cours magistraux 30 h et travaux dirigés),
- 1 UE « compétences fondamentales" (cours magistraux de 30 heures),
- 1 unité « compétences complémentaires » (cours magistraux 24 h/enseignement),
- 1 unité « compétences transversales » (cours magistraux 24 h/enseignement),
- 1 unité « compétences linguistiques, informationnelles, et préprofessionnelles ».

Aix Marseille Université - Site d'Arles - Licence - Droit - option Santé (27945):

La Licence en droit avec accès santé est une formation Bac + 3 qui permet d'obtenir un diplôme de Licence mention Droit.

La 1ère année de licence est un tronc commun sans option permettant à l'étudiant de s'initier aux grandes notions du droit et à la culture générale (Sources, institutions, personnes, société).

Cette première année de *licence avec accès santé* propose de suivre des enseignements complémentaires à distance dans le domaine de la santé, qui permettent de passer le concours d'accès aux études de santé.

Des places en 2e année de santé seront ainsi réservées aux étudiants des *licences avec accès santé*.

En 2ème et 3ème années, aux enseignements obligatoires indispensables à la formation d'un juriste, s'ajoutent des enseignements plus spécialisés que l'étudiant peut décider d'approfondir en TD. Ainsi, les cours et champs disciplinaires sont appréhendés par rapport à des thématiques générales fédératrices :

- Licence 2ème année : Contrats, responsabilité, contrôle de l'Etat, libertés, marché, Europe.
- Licence 3ème année : Contentieux, propriétés, sociétés (entreprise et emploi), international.

Les modalités seront décrites sur la fiche de la formation dans la 1ère quinzaine du mois de mars 2020 à l'adresse suivante :
<https://formations.univ-amu.fr/ME3DRT.html>

Il est conseillé de candidater également à la licence Mention droit sans l'accès santé.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Dans une première phase, un algorithme, dont les paramètres ont été décidés par la commission d'examen des vœux, prenant en considération les éléments quantitatifs et qualitatifs (cf. le tableau) du dossier scolaire de l'élève a été appliqué pour établir un pré-classement des étudiants. Dans une seconde phase, la commission pédagogique s'est appuyée sur ce pré-classement pour proposer à certains candidats le programme d'Accompagnement à la Réussite en Licence « Oui si ». Ce parcours est une licence en 4 ans.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

En ce qui concerne la Licence mention Droit, il est nécessaire que les futurs candidats soient des élèves capables de fournir un effort important de travail personnel. En outre, il est essentiel que les élèves en Première et en Terminale généraliste choisissent des combinaisons de spécialités dans lesquelles sont présents des matières qui développent les compétences rédactionnelles (orthographe, grammaire et argumentation) de l'élève mais également des enseignements permettant d'identifier l'aptitude à la logique et au raisonnement conceptuel. Il est important que les élèves, dès l'année de Seconde au lycée s'informent sur les pré-requis et les attendus publiés sur [parcoursup](#) pour choisir les spécialités les plus adaptées à la poursuite d'études en droit dans le supérieur.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Notes de première et de terminale Notes de 1ère et de terminale	Notes des matières scientifiques, histoire-géographie, économie, langues étrangères, philosophie	Bulletins de notes	Essentiel
	Résultats des épreuves anticipées au baccalauréat	Notes obtenues aux épreuves de français	Notes de l'écrit et de l'oral	Essentiel
	Résultats obtenus dans la supérieur	Moyennes générales	Bulletins de notes - notes obtenues au baccalauréat	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthode de travail	Capacité à s'organiser dans le travail	Champ "Méthodologie de travail" de la fiche Avenir	Important
Savoir-être	Autonomie	Capacité à travailler en autonomie	Champ "Autonomie" de la fiche Avenir	Important
	Implication	Capacité à s'investir	Champ "capacité à s'investir" de la fiche Avenir	Important
	Implication	Capacité à réussir	Avis sur la capacité à réussir saisi par le Chef d'établissement sur la fiche Avenir	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation	Capacité à définir un projet professionnel et vérifier son adéquation par rapport à la formation choisie	Projet de formation motivé	Complémentaire
Engagements, activités et	Engagement citoyen	Capacité à s'engager pour un projet	Champ "Engagement citoyen" de la	Complémentaire

centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires		commun	Fiche Avenir	
--	--	--------	--------------	--

Signature :

ERIC BERTON,
Président de l'établissement Aix Marseille Université - Site
d'Arles